

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
 www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
 ISSN : 1254-0110

LIBRAIRIE BARNES
 "Charlie's bookstore"
-50%
 SUR LA MAROQUINERIE
À PARTIR DU 9 OCTOBRE
 Tél. : 0590 27 60 30

CMI
Claudine Mora
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 REAL ESTATE



Les Mangliers
 Saint-Jean
 97133 St-Barthélemy
 Tél : 05.90 27 80 88
 Fax : 05.90 27 80 85
 claudine.mora@wanadoo.fr

PEINTURES
GAUTHIER
NOUVEAU MAGASIN
 Saint-Jean Carenage
0590 29 99 35

L'AGENCE
 ST BARTH - REAL ESTATE

VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
 SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE
 LES GALERIES DU COMMERCE
 SAINT-JEAN
 T. (590) 51 07 50
 F. (590) 51 07 30
 info@lagence.com
 www.lagence.com

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBERALES...
 AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE DE VOS REVENUS EN CAS D'ACCIDENT OU MALADIE ?

GENERALI
 Solutions d'assurances

ATOLL, LA SOLUTION PERSONNALISÉE VOUS PERMETTANT
 UNE COUVERTURE POUVANT ALLEZ JUSQU'À 750 EUROS PAR JOUR

Blue assurancesTM
 Les Mangliers - St Jean 0590 52 02 71 blueassurances@me.com

AIRFRANCE **KLM**

TOUTE BILLETERIE :
Air France, KLM & SKYTEAM

Possibilité de paiement en plusieurs fois par carte bancaire

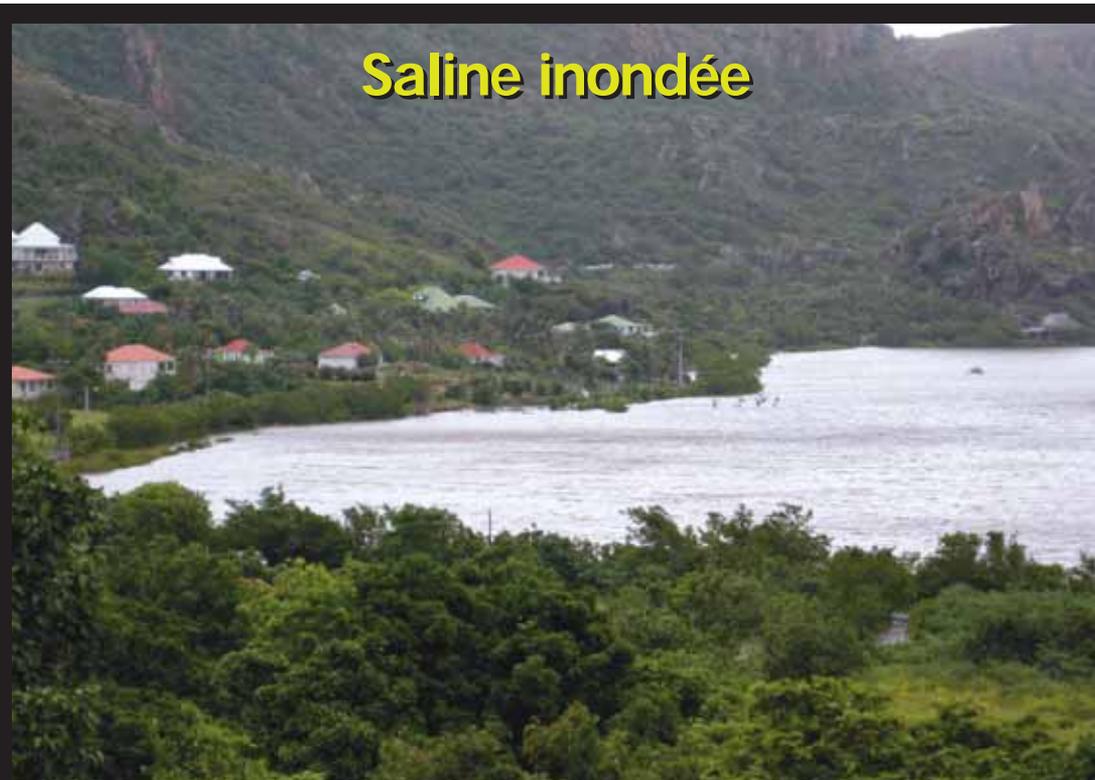
Aéroport Gustaf III à Saint Jean
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h-13h & 14h30-17h30 et le samedi de 9h-12h
 Tél : 05 90 27 64 44 - Fax : 05 90 27 85 02

SIBARTH
 VILLA RENTALS

Rue Samuel Fahlberg
 Gustavia

0 590 298 890
 villas@sibarth.com
 www.sibarth.com

Optic 2000
PAUL & JOE
 du lundi au vendredi
 9h/13h & 15h/19h
 samedi 9h/13h
 Espace du Centenaire
 Gustavia - Tél. : 05 90 52 20 91



Saline inondée

SAINT BARTH ÉPONGE des TROMBES D'EAU



Le port envahi par la houle

VEHICULES UTILITAIRES
4 x 4

Garage Budget PUBLIC - Tél. : 0590 27 70 98 - garage.budget@orange.fr
 LUNDI A VENDREDI 8H - 12H / 14H - 18H - SAMEDI 8H-12H

Météo : Les îles du Nord épongent des trombes d'eau

Alors que nous bouclions cette édition hier après-midi (mercredi), de nouvelles trombes d'eau s'abattaient sur Saint Barth, accompagnées de rafales de vent violent. Une situation météorologique préoccupante après les pluies diluviennes de mardi à l'origine d'inondations dans différents points de l'île. Prévoyant ce nouvel épisode, à 11h hier Météo France Guadeloupe rehaussait le niveau d'alerte météo et plaçait les îles du Nord en vigilance orange pour «fortes pluies et orages». Une vigilance déclenchée non pas en raison de l'aggravation des conditions météo, mais de la persistance des pluies dont les cumuls faisaient craindre de nouvelles inondations et des glissements de terrain.

La veille, mardi 5 octobre, un violent orage survenu dans la soirée avait provoqué l'inondation du quartier de Saline, toujours coupé du reste de l'île à l'heure où nous bouclions hier mercredi. En cause, l'écoulement des eaux pluviales et l'arrivée d'eau de mer liée à une forte houle dans le canal, entraînant le débordement de la Saline. Selon des témoignages de riverains, l'eau serait montée à près d'un mètre au dessus du niveau de la saline, avant de refluer partiellement. Toujours selon des riverains, la dernière inondation de ce genre remonte au passage des ouragans José et Lenny en octobre et novembre 1999. A Lorient, l'accumulation des eaux pluviales a provoqué l'inondation d'un studio d'habitation à l'intérieur duquel un mètre d'eau aurait pénétré. Il a fallu près de trois heures aux pompiers pour pomper l'inondation. Toujours à Lorient, l'eau est à l'origine d'un phénomène de ravinement dans le cimetière le plus récent où quelques sépultures parmi les dernières enterrées se sont déplacées. La Collectivité a pris soin de remettre les choses en ordre. Inondé également, le coin de la rue Victor Hugo et de la rue du Père Dugon à Gustavia. En cause cette fois, l'arrivée des remblais d'un chantier de la collectivité stocké un peu plus haut, formant une retenue d'eau et menaçant d'inonder une petite case habitée. Armés de pelles, les riverains ont commencé à débayer



Pour éviter l'inondation, les riverains ont commencé à débayer la montagne de sable amenée par la pluie au carrefour des rues du Père Dugon et Victor Hugo à Gustavia. © KA

l'énorme tas de sable et de boue avant que la Collectivité ne fasse intervenir en urgence une pelle mécanique et une entreprise pour finir de dégager ces remblais. A Grand Cul de Sac, c'est à la hauteur des courts de tennis du Flamboyant que les eaux pluviales dévalant des mornes se sont agglutinées, sans que l'étang, puisse absorber le surplus. Là encore, la Collectivité a fait intervenir une pelle mécanique pour dégager le canal d'accès au lagon de Grand Cul de Sac, qui a accéléré l'écoulement des eaux. Au croisement de la Créole à Saint Jean, l'eau est également montée à plus d'un mètre, noyant plusieurs véhicules. Hier matin, la Collectivité est par ailleurs intervenue à Petit Cul de Sac où l'étang, gonflé par les eaux pluviales se déversant depuis les mornes, à commencer à déborder. Une pelle mécanique a creusé un chenal entre l'étang et la mer pour faciliter l'écoulement.

En toile de fond à ces mauvaises conditions météo qui durent depuis le 1er octobre, le passage d'une grosse onde tropicale devenue hier mercredi la dépression tropicale N°17 qui a déversé 140,5 millimètres de pluie de dimanche à mercredi matin, dont 53 durant l'orage de mardi soir, selon les relevés réalisés à l'Espace Météo Caraïbes sur les hauteurs de

commencera à se faire sentir partir de cet après-midi. Ainsi le vent devait faiblir à compter de ce soir tout en restant orienté au sud. La houle devrait quant à elle s'amortir dans la nuit.

En bref

Neuf interventions chez les pompiers

Le téléphone des pompiers a été pris d'assaut mardi n'ont pas chômé mardi soir qui sont intervenus à neuf reprises en liaison avec le violent orage entre 19h30 et une heure du matin. Des interventions de pompage à Lorient pour libérer de son eau une habitation inondée. Mais aussi de secours à des automobilistes pris au piège dans leur véhicule à Saline, Carénage et à la villa Créole. Ou encore de déblaiement sur la route de Sous le Fort à Gustavia envahie par de petits rochers éboulés du morne.

Le matin, la journée avait commencé par le déblaiement d'un canal bouché à proximité du collège Mireille Choisy.

Pour comparaison

Or donc, il est tombé 140,5 mm de pluie entre dimanche 3 octobre 8h et mercredi 6 octobre 8 heures. Est ce beaucoup ?

Pour comparaison, la moyenne pluviométrique d'un mois d'octobre est de 128,1mm. Il a donc plu en trois jours plus que durant tout un mois d'octobre dans la normale. On est cependant très loin de la pluviométrie record observée durant un mois d'octobre. En l'occurrence, lors du passage de l'ouragan José à partir du 20 octobre 1999: là, ce sont 447 mm d'eau qui s'étaient abattus sur l'île en trois jours...



Le domaine portuaire envahi une nouvelle fois par la houle.

Météo

Septembre 2010 : chaud et normalement pluvieux

Ci-dessous le bilan météo du mois écoulé réalisé par Yannick Gréaux, animateur à l'Espace Météo Caraïbes.

Précipitations dans la moyenne :

85,6 mm de précipitations ont été enregistrés au cours du mois de septembre à la station de relevés de l'Espace Météo Caraïbes à Gustavia. Une valeur inférieure à la normale qui est de 110,0 mm. Pour autant, septembre 2010 se place dans la moyenne des mois de septembre selon nos données depuis 1959.

Le record de pluviométrie d'un mois de septembre remonte à 1979 où il avait été relevé 400,4 litres d'eau par m². Les 3 et 4 septembre 1979, avec le passage de la tempête tropicale Frederic à proximité des îles du nord, il avait été recueilli 316,7 mm à la station de Gustavia.

Températures

La moyenne des températures minimales durant le mois de septembre 2010 se monte à 26,2°C, contre une valeur normale de normale 25,6°C. La moyenne des températures maximales est quant à elle de 31,0°C, proche la normale qui est de 31,2°C.

La température la plus chaude durant le mois écoulé a été de 32,7 °C enregistrée les 2 et 12 septembre. La plus basse ? de 24,2°C le 5.

A noter que le maxi de 27,8°C des températures minimales enregistré le 2 septembre est proche du record du 11 septembre 2005, soit 28,2°C.

La température moyenne mensuelle, de 28,6°C, est dans la norme.

La mer toujours anormalement chaude :

La température de l'océan est toujours voisine de 30°C et présente depuis le début d'année, une anomalie positive. Celle-ci est responsable des valeurs élevées des paramètres suivants :

La moyenne des températures minimales : en effet la mer agit comme un «bain marie» en atténuant le processus de refroidissement nocturne.

La moyenne des minima d'humidité : plus la mer est chaude plus celle-ci s'évapore et il y a donc augmentation de la concentration en vapeur d'eau de l'air.

Hygrométrie supérieure à la normale:

La moyenne des minima d'humidité a été de 66,1% pour une valeur normale de 61,3 %. Celle des maxima s'est montée à 93,3% pour une valeur normale de 85,6%.

Le taux d'hygrométrie minimum de 58%, a été enregistré le 5 septembre et le maxi de 100% les 1, 5, 7, 11, et 19 du mois.

Vent: prédominance des alizés

Prédominance des alizés avec une période inhabituelle de vent de secteur Nord, Ouest puis Sud-Ouest du 15 au 19 septembre, associé au passage de l'ouragan Igor au large des îles.

La moyenne de la force du vent de 28km/h est au dessus de la norme. Les rafales les plus importantes ont atteint la vitesse de 71km/h les 18, 21 et 22 septembre.

Faits marquants :

Passage en vigilance orange des îles du Nord en raison d'une mer dangereuse du 14 au 19 septembre liée au passage de l'ouragan majeur Igor dans le Nord-Est des îles, à plus de 800 km. Celui-ci a généré en direction de l'arc antillais une forte houle énergétique allant du secteur Nord-Est au Nord-Ouest. En l'absence d'houlographe, valeurs estimées sur St Barth :

- Houle énergétique de 4 à 4,50 m.

- Mer du vent de secteur Ouest et Sud-Ouest : 2 m.

A noter que l'houlographe de la Grande Vigie en Guadeloupe a enregistré des vagues moyennes à 5 m avec un maximum à 8 m dans la nuit du 16 septembre.

Durant cet épisode météo, le vent a soufflé de secteur Nord-Ouest puis Sud-Ouest à une vitesse moyenne de 40 km/h et à 71km/h pour le vent instantané maximum.

Prévisions saisonnières :

Les prévisions pour les trois prochains mois font apparaître une anomalie chaude des températures sur la Caraïbe. Les précipitations devraient quant à elle être légèrement supérieures aux normales de saison.



Dégagement des voies après l'orage, ici à Flamands.

Tendances Low cost

Décoration - Luminaires - Art de la Table - Mobilier de jardin
Salons - Salles à manger - Chambres à coucher - Matelas



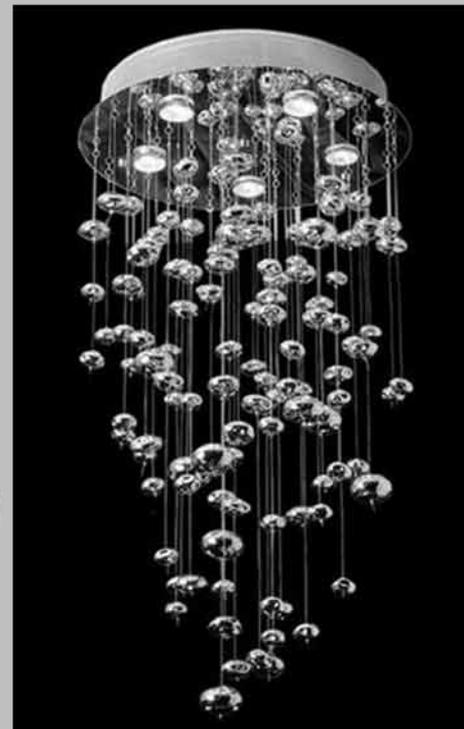
CANAPÉ 2 PLACES GRIS

168x84x84 cm

799€

SUSPENSION

490€



LIT LAQUÉ BLANC

sans literie
140x190 cm

590€



TABLE BASSE
+ 2 POUFS

299€



199€ TABLE BASSE
LAQUÉ BLANC



TABLE RONDE + 4 FAUTEUILS
EN RESINE -
INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

890€



LAMPADAIRE
CHROMÉ

89€



TOP 3 ici paiement
en 4 fois*



* Offre réservée aux particuliers porteurs
de la Carte Bancaire CB pour un achat
compris entre 250 € et 2500 € réglable
dans un délai maximum de 90 jours.

• Quartier du Roy - ANSE DES CAYES •

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Tél. : 05 90 27 65 37 Fax : 05 90 27 50 37

SOLDES

DE -50 À -60 %

SUR TOUTE LA BOUTIQUE

STUART WEITZMAN

OUVERT de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h

LES HAUTS
DU CARRÉ D'OR
GUSTAVIA

Semaine bleue : les seniors à l'honneur jusqu'à dimanche

Jusqu'à dimanche, les seniors sont à l'honneur dans le cadre de la Semaine Bleue qui se tient pour la première fois à Saint Barthélemy. Semaine de sensibilisation à la contribution des personnes âgées dans la vie de la communauté, elle est organisée et coordonnée par le service des actions de solidarité de la Collectivité qui souhaite en faire un événement annuel. La première édition à Saint Barth, placée sous le signe des rencontres intergénération, multiplie les rendez-vous entre seniors, population active et enfants en laissant les plus âgés jouer les animateurs : «l'idée est ainsi de montrer le rôle qu'ils peuvent jouer dans la communauté et de favoriser le dialogue entre génération», explique Sabrina Gréaux, conseillère en économie sociale et familiale. C'est aussi proposer des animations extérieures aux personnes âgées afin de limiter la solitude et développer le lien social. La semaine a commencé mardi matin par une matinée d'activités au bénéfice des enfants de l'école primaire de Gustavia. Au sein de l'école, quatre seniors animaient trois ateliers de découverte de «l'antan lon-



Raymond Gréaux expliquait la fabrication des cerfs volants aux garçons de Cm2 : une feuille bien sèche de résinier de mer, deux pics de bois, un morceau de ficelle et des chutes de tissu, un bon coup de main et le tour était joué... ou presque.

tan». Françoise Gréaux et Céline Zitte Questel animaient ainsi un atelier conte à destination des élèves de CP. Supervisant les cuisinières en herbe, Uranie Questel expliquait aux élèves filles de CM2 tout le délicat art de la galette saint barth qui ne doit pas comporter trop de farine au risque de durcir comme le plâtre. A la suite de Louisa Hodge venue présenter ses travaux sur bois, Raymond Gréaux expliquait la

fabrication des cerfs volants aux garçons de Cm2 : une feuille bien sèche de résinier de mer -ou à défaut de papier léger-, deux pics de bois, un morceau de ficelle et des chutes de tissu, un bon coup de main et le tour était joué... ou presque. Cerf-volant de fortune, la qualité de sa portance est assurée par la dextérité de la main qui lui donne vie... Mardi toujours, parallèlement aux ateliers menés à l'école, une matinée jeux de société était organisée dans la salle des festivités de la capitainerie au bénéfice des élèves de CE1B de l'école de Gustavia. Malgré une météo très maussade, huit joueuses seniors avaient fait le déplacement et animaient un atelier scrabble, domino, petits chevaux de bois, triomino, bataille... Des jeux que beaucoup ne connaissaient pas et qui, selon l'institutrice Anne Françoise Porquet, revêtent un grand intérêt pédagogique : «les petits chevaux, c'est l'occasion de mieux comprendre la continuité mathématique. On apprend à ajouter en avançant de cases ou à soustraire en reculant. Les dominos, à découvrir les nombres écrits sous la forme des constellations ; la bataille, l'art de comparer les nombres et déterminer en s'amusant quel est le chiffre le plus grand». Une rencontre que tous ont apprécié : les enfants qui pour un bon nombre d'entre eux ne voient leur grands parents que très rarement, mais également les animatrices avides de transmettre et partager. Les animations de la semaine bleue se sont poursuivies le soir avec la projection du film d'animation «Là Haut» dans la salle de théâtre de Gustavia. Hier, à l'heure où nous bouclions cette édition, une conférence-débat était prévue de se tenir à la capitainerie avec le concours de l'association France Alzheimer Guadeloupe. Une conférence portant sur la maladie d'Alzheimer qui, en

France, touche 5% des plus de 65 ans. La semaine Bleue continue jusqu'à dimanche (lire le programme ci-dessous).

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE

Jeudi 7 octobre

- De 8h à 14h30, salle de la capitainerie : «Ateliers mémoire». Des activités ludiques permettant d'entraîner la mémoire et des professionnels de la maladie d'Alzheimer qui répondent à toutes les questions sur la maladie.
- 18h30, salle de spectacle de Gustavia (ex salle paroissiale) : représentation théâtrale créée et jouée par SB Artists à l'occasion de la Semaine Bleue. Ouvert à tous en fonction des places disponibles.

Vendredi 8 octobre

- Collation préparée par la classe de CM2 de l'école Sainte Marie de Colombier à l'attention des personnes âgées qui se seront préalablement inscrites. A l'issue de cette dernière, petits et grands participeront à un parcours santé.
- 18h30, salle de spectacle de Gustavia (ex salle paroissiale): projection du film d'animation «Là Haut!». Ou la rencontre d'un grand père et d'un petit garçon embarqués dans un voyage formidable.

Dimanche 10 octobre.

- 15h à l'ancienne école Sainte Marie de Colombier (salle de danse de l'Assco) : bal musette aux saveurs d'antan. L'occasion pour les personnes âgées de partager avec leur famille un moment convivial. Décorations confectionnées par les enfants de l'école Saint-Joseph de Lorient. Toutes ces animations sont gratuites. Renseignements au 05 90 29 89 79.

NETTOYAGE & ENTRETIEN MULTI SERVICES VILLAS

Charly
0690 73 77 85

- NETTOYAGE •
 - Fin de Chantier
 - Haute pression
- ENTRETIEN •
 - Villas
 - Bateaux
- TRAITEMENT •
 - de sol

VOYAGER

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba

www.voy12.com

Seulement 54 €

L'ALLER RETOUR RÉSIDENT

acheté sur internet, 24h à l'avance

VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ !

Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

RADIO ST-BARTH FM

98.7 FM
100.7 FM
103.7 FM

.COM je l'aime !

Tél : 0 590 27 74 74 - Fax : 0 590 27 74 10 - Régie commerciale : 0 690 622 693
radiostbarth@wanadoo.fr - www.radiostbarth.com

RADIO ST BARTH :
LA RADIO MUSIQUES ET INFOS
98.7 et 103.7 à St-BARTH et 100.7 à St-MARTIN
Régie publicitaire au 06 90 62 26 93

La radio au coeur des événements



Françoise Gréaux et Céline Zitte Questel animaient un atelier conte à destination des élèves de CP.



Supervisant les cuisinières en herbe, Uranie Questel expliquait aux élèves filles de CM2 tout le délicat art de la galette st barth.



Parallèlement aux ateliers menés à l'école, une matinée jeux de société était organisée dans la salle des festivités de la capitainerie au bénéfice des élèves de CE1B de l'école de Gustavia.

Installation du conseil portuaire

Lundi en début d'après-midi se déroulait la réunion d'installation du conseil portuaire présidé par le vice-président Michel Magras, représentant le président de la Collectivité. L'installation s'est faite en présence des douze membres (lire encadré) que compte ce nouvel organisme chargé d'émettre des avis sur les affaires du port, plaisance et commerce inclus. Michel Magras a ouvert la séance en rappelant aux membres les conditions dans lesquelles ce conseil avait dû être créé. Le vice-président Magras qui a parlé de «réactivation» d'une entité ayant déjà existé quand Saint Barth était encore commune et qui avait pris fin à l'issue du mandat municipal, a expliqué qu'à défaut de règles précises régissant en la matière les collectivités d'outre-mer, la nouvelle Collectivité n'avait dans un premier temps pas estimé obligatoire de procéder à sa création. «Mais lorsque nous avons voulu travailler sur certains dossiers et en particulier le règlement de police du port, il s'est avéré qu'une telle décision ne pouvait être prise sans l'avis d'un conseil portuaire». Dont acte. Le 15 juin, le conseil territorial procédait à la création de cet organisme



consultatif, mais obligatoirement consulté sur les sujets suivants : délimitation administrative du domaine portuaire et de ses modifications ; budget prévisionnel du port quand celui-ci est distinct de celui de la Collectivité (ce qui n'est pas le cas ici) ; tarifs et conditions d'usage des outillages et taxes portuaires ; avenants aux concessions et concessions nouvelles ; projets d'opérations de travaux neufs ; règlements particuliers de police du port ; et enfin plan de traitement des déchets. Le conseil peut également s'autosaisir d'autres sujets, dès lors que ceux-ci ont trait à la vie du port.

S'agissant de son fonctionnement, le conseil portuaire obéit aux règles suivantes : il se réunit au moins deux fois par an. Si ses séances ne sont pas ouvertes au public, il peut toutefois toute personne qu'il juge utile. Il est convoqué par son président quinze jours au moins avant la date prévue pour sa réunion ou, sans condition de délai à la demande du préfet, ou d'un concessionnaire ou des deux tiers des membres du conseil. Ses avis sont pris à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés. Il a deux mois pour émettre un avis. Passé ce délai, il est réputé favorable. Les fonctions

de membre du conseil portuaire ne sont pas rémunérées. La durée du mandat des membres est normalement de 5 ans, mais le conseil étant renouvelé à chaque élection territoriale, le mandat de ce conseil prendra fin en juillet 2012.

Première réunion le 5 novembre

Le conseil installé, sa première réunion de travail est fixée au 5 novembre, avec un ordre du jour chargé qui pourrait déborder sur une seconde réunion le 9 novembre. En l'espèce, le conseil portuaire devrait rendre deux avis : le premier sur le projet de règlement particulier de police du

port, le second sur le projet de contrats d'occupation de plan d'eau dans le port. Deux autres opérations en passe de commencer seront également présentées au conseil portuaire qui pourra formuler des remarques. Il s'agit des travaux de construction du quai de l'hôtel de la Collectivité et ses aménagements et des rénovations prévues au port de commerce. Le conseil sera enfin sollicité sur le projet de réaménagement des plages de Public et Corossol, (pour ces deux opérations, le sable étant prélevé dans le chenal du port) et sur les orientations budgétaires 2011 qui intéressent les affaires du port.

COMPOSITION

DU CONSEIL PORTUAIRE

Douze membres et autant de titulaires nommés par le président de la Collectivité composent ce conseil qui regroupe trois types de représentants : - deux membres désignés du conseil territorial - Benoît Chauvin et Patrick Kawamura ; - trois représentants des personnels territoriaux concernés par la gestion du port - Ernest Brin, directeur du port ; Jacques Gréaux représentant les employés du service portuaire et Sophie Olivaud représentant les services techniques de la Collectivité ; - six représentants des organisations structurées d'usagers du port dont l'identité a été proposée au président de la Collectivité par la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM). A savoir : Jérôme Montoya, représentant de la CEM ; Patrick Laplace, représentant les activités de pêche ; Eric Lambert et Thierry Costa pour les activités de commerce et de transport du port de commerce ; Christian Audebert pour les activités professionnelles de plaisance et enfin Serge Toulet pour les activités de plaisance non professionnelles de plaisance.

Conseil territorial de rentrée le 15 octobre

Le Conseil territorial se réunira vendredi 15 octobre à 17 heures dans la salle des délibérations de l'hôtel de la Collectivité. 18 points composent l'ordre du jour de la réunion.

□ Affaires générales :

Définition de la mission du représentant du conseil territorial auprès de la Cem - Nomination de son représentant

□ Affaires foncières,

patrimoniales - Urbanisme

- Régularisation d'échange de parcelles suite au tracé de la route de la Source

- Acquisition de la parcelle N°AR 334 d'une superficie de 6000m², sise à Petites Salines pour l'installation d'un centre de compostage

- Acquisition de la parcelle N°AP 78 d'une superficie cadastrale de 220m² sise à Saint Jean

- Demande de cession de la parcelle AM 48 sise à Lurin

- Acquisition du bien immobilier situé sur la parcelle AL N°675 sis rue de la Paix à Gustavia - Décision de principe du conseil territorial - Projet de cession à la Collectivité de parcelles de terrains situés à Grand et Petit Cul de Sac

□ Ressources humaines -

Fonction publique territoriale

- Modification du tableau des effectifs du personnel territorial permanent et non permanent nécessaire au fonctionnement des services de la Collectivité. Création d'un

emploi d'attaché principal, d'un emploi d'agent social et des emplois fonctionnels de «Directeur général des services» et de «Directeur général des services adjoints» - Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade - Création d'un dispositif «Compte épargne temps» dans la Collectivité de Saint Barthélemy - Proposition d'expérimentation de l'entretien d'évaluation professionnelle au titre des années 2010, 2011 et 2012 - Demande de la Cem en vue de la disposition par la Collectivité de personnel.

□ Affaires financières

- Budget de la Collectivité -

Exercice 2010 - Décision modificative n°2 - Virement des crédits

- Construction de la station d'épuration - Approbation du plan de financement

- Construction du quai de l'hôtel de ville de la Collectivité - Approbation du plan de financement

- Réfection du port de commerce de Public - Approbation du plan de financement - Demande de subvention

□ Protection de l'environnement

- Validation du plan de gestion de la réserve naturelle - Vœu du conseil territorial en soutien à la création du futur sanctuaire AGOA pour les mammifères marins.

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

dans

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Depuis le 1er janvier 2010, le Journal de Saint Barth est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour la collectivité de Saint Barthélemy

Tarifs réglementaires et compétitifs

Pour toute information, contactez-nous

au 05 90 27 65 19

ou envoyez vos annonces judiciaires et légales par mail

à journalsbh@wanadoo.fr

L'heure de la revanche a sonné

PILOTES NE RATEZ PAS

LA COURSE DE KARTING entre amis ou inter-entreprises

SAMEDI 13 NOVEMBRE 2010

• 7 mm d'essais chronométrés

• Départ en épi (type 24h du Mans)

• Course de 360 tours en relais (soit environ. 4 heures)

• 7 relais minimum obligatoires

• 4 pilotes par équipe maximum

• Age minimum : 14 ans

Durée totale de l'événement :

environ 5 heures (briefing + essais Chrono + course)

Équipement fourni : casque, minerve

Kart subaru 211cm³ équipés de pneus neufs,

Tous les pilotes doivent être munis de chaussures fermées
Les pilotes de chaque équipe doivent porter le même T Shirt.

659€/équipe
soit 164,75€/personne
si équipe composée de 4

Minimum 7 équipes - Maximum 18 équipes
Les équipes de Filles sont les bienvenues

INSCRIPTIONS

Angélique au Garage FBM automobiles
Centre la Savane, Saint-Jean

Tél. : 05 90 27 77 04

Fax : 05 90 27 78 95 - contact@fbmsb.com



Coconut Trees Go Karting
La Savane - Saint Martin
06 90 74 35 65

www.sxm-go-karting.com

Tourisme

Saint Barth se dévoile à la presse

Pour dynamiser la destination en perte de vitesse depuis fin 2007, le Cttsb a développé un plan de promotion sur trois ans reposant principalement sur la capacité de prescription des médias. La première étape de ce plan, élaboré par Caroline Allain en association avec l'agence de relations publiques parisiennes RPCA, s'est déroulée à Paris le 23 septembre dernier. Il s'agissait d'une conférence de presse à destination de la presse européenne dévoilant la signature d'une convention de partenariat avec Air France (lire ci-contre) et le nouveau positionnement marketing de Saint Barth : «l'art d'être une île... autrement». Reprenant le concept développé l'an passé «l'art d'être une île», ce nouveau positionnement veut aller plus loin et mettre l'accent sur ce qui ferait l'originalité de Saint Barth par rapport à ses concurrents : la concentration sur 21Km2 de cinq atouts touristiques «vendus» comme tel : une offre gastronomique exceptionnelle, une activité culturelle intense, une concentration d'événements nautiques de grande qualité et enfin une large offre art de vivre (shopping, détente, etc) inattendue sur une petite île.



67 journalistes participaient à la conférence de presse.

Malgré la grève générale qui freinait l'activité de la capitale, soixante-sept journalistes se sont rendus à la conférence organisée dans un appartement de l'avenue Kennedy, en marge du salon Top Résa qui se tenait à la Porte de Versailles à Paris. Cinquante-trois d'entre eux officiaient dans des titres nationaux, quatre en Angleterre, trois pour des journaux bel-

ges, un en Suisse et six en Italie. Parmi les journalistes français présents, 20 étaient spécialisés dans le tourisme, 17 tenaient des rubriques art de vivre, 3 couvraient l'univers de la mode, 5 celui de la déco et 3 travaillaient dans des journaux culturels. On comptait également un journaliste sportif et un spécialiste du mariage.

Six intervenants de Saint Barth animaient la conférence : Marithé Weber qui intervenait sur la nouvelle organisation de Saint Barth en Collectivité d'outre-mer, Nils Dufau sur l'environnement ; Anne Dentel, sur l'aspect hôtellerie et restauration ; Eric Houdant pour parler culture et plus spécifiquement du Festival de musique ; François Tolède sur les activités nautiques et plus particulièrement les Voiles de Saint Barth et enfin

Patti, intervenant sur l'offre shopping.

La conférence était suivie d'un déjeuner de presse auquel assistaient également les représentants parisiens des hôtels de l'île. A son issue, les journalistes se sont vus remettre le nouveau dossier de presse grand format réalisé en deux versions –une en français, l'autre anglais- et tiré à 4000 exemplaires dans lequel était incorporé le premier «Flash Act», un tiré à part trimestriel qui vient rendre compte de l'actualité événementielle de Saint Barth. L'ensemble devait être envoyé à un fichier média européen élargi comprenant des journalistes spécialistes du tourisme, mais également de la gastronomie ou encore de la presse féminine, de l'art de vivre, etc.

Pour compléter la palette de ressources d'information, une newsletter on-line intitulée «Destination Saint Barth» devrait prochainement voir le jour. Trois voyages de presse sont également prévus avant Noël qui boucleront les grandes actions du plan de promotion 2010.

Les grandes lignes du plan 2011 devraient être dévoilées à la fin du mois d'octobre.

RÉUNION D'INFORMATION EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION
En collaboration avec le Service Actions et Solidarité, une réunion d'information est organisée à la Salle de la Capitaine-rie vendredi 15 octobre à 18h dans le but de créer une association pour venir en aide, représenter et défendre les personnes handicapées. A cette occasion, le projet d'association et ses enjeux seront présentés. Toutes les personnes concernées de près ou de loin par le handicap sont conviées à cette réunion. Venez nombreux. Pour plus de renseignements, appelez au 0690 45 93 33, 0690 74 18 20 ou 0690 37 31 10.

LA CEM INFORME

La C.E.M. rappelle à l'ensemble des commerçants que la période des soldes d'hiver 2011 d'une durée de cinq semaines débutera samedi 9 octobre à 8h et se terminera samedi 13 novembre à 17h. Pour mémoire et conformément aux dispositions de l'article 310-3 du Code du Commerce, aucune solde ne peut intervenir durant le mois qui précède cette période. La méconnaissance de ces dispositions peut être sanctionnée par une amende de 15.000 euros par infraction constatée et peut être quintuplée si le commerce est une personne morale.

N'hésitez pas à visiter notre site web : www.cem-stbarth.com pour toutes informations complémentaires et à télécharger le «Guide des Soldes».

La C.E.M. propose une formation juridique destinée aux mandataires d'entreprises. Ce stage homologué, d'une durée de 5 jours (35h), aura lieu du lundi 6 au vendredi 10 décembre 2010 dans nos locaux situés à Gustavia, rue du Roi Oscar II. Pour tout renseignement, contactez nous au 0590.27.12.55 et téléchargez votre bulletin d'inscription sur notre site - www.cem-stbarth.com - à nous retourner au plus tard le 30 novembre (places limitées à 15 participants).

La C.E.M. informe les personnes en attente, soit de leur K'bis en provenance du Registre du Commerce et des Sociétés, soit de leur Certificat d'Immatriculation en provenance de la Chambre des Métiers, ainsi que de leur facture correspondant aux formalités effectuées en 2009 et 2010, de bien vouloir se présenter à notre accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30, afin de récupérer leur enveloppe qui n'a pu leur être adressée par la poste faute de «boîte postale non identifiable».

CALENDRIER DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Les cours de Français Langue Étrangère (Fle) 2010-2011 se tiendront le jeudi à 18h au collège Mireille Choisy selon le calendrier suivant :

- Octobre : 7, 14, 21
- Novembre : 4, 18, 25
- Décembre : 2, 9, 16
- Janvier : 6, 13, 20, 27
- Février : 3, 10, 17, 24
- Mars : 17, 24
- Avril : 7, 14
- Mai : 5, 12, 19, 26

Possibilité de s'inscrire même après le début des cours. Les cours sont gratuits, dispensés dans trois niveaux par des membres bénévoles de l'association :

- Niveau débutant: Salle 17 à l'étage avec Annick Bonneau, professeur d'histoire- géographie et éducation civique.
- Niveau intermédiaire: Salle 16 à l'étage avec Leïla Nazzal, professeur d'espagnol
- Niveau avancé: Salle 15 à l'étage avec Aurélie Duffeffant, professeur de français et de latin.



La délégation du CTTSB face aux journalistes.

Air France et Saint Barth, partenaires de promotion

Parallèlement au lancement du plan de promotion de 200 000 euros pour l'année 2010, une convention de partenariat a été signée entre Air France et la collectivité de Saint Barth en préambule à la conférence de presse du 23 septembre ; la première du genre signée en direct entre la compagnie aérienne et l'île. Cette convention, conclue pour 18 mois (jusqu'à mars 2012), revêt différents aspects.

Ainsi, si la compagnie aérienne s'engage à mettre à disposition une quarantaine de billets pour des voyages de presse auxquels s'ajoutent la prise en charge d'un certain nombre de billets pour les membres du Cttsb sur des salons européens, elle propose également de recourir à ses forces de vente pour faciliter les contacts avec les tours opérateurs européens et,



Francine Heymonet, directrice Lignes Caraïbes - Océan Indien chez Air France et Marithé Weber présidente du CTTSB à l'issue de la signature.

deux fois par an, d'échanger des données statistiques et économiques quant à la fréquentation de la

ligne Saint-Martin - Paris. De son côté, le Cttsb s'engage à mettre en valeur la compagnie en associant

le logo de la compagnie aux opérations et documents de promotion que l'office met en place.

Pour Francine Heymonet, directrice Lignes Caraïbes - Océan Indien chez Air France qui signait la convention, il s'agit d'un «accord gagnant-gagnant», propre à doper les ventes d'un côté et attirer de nouveaux visiteurs européens de l'autre. «Nous avons travaillé en amont avec le Cttsb et avons ciblé les actions dans lesquelles nous interviendrons. Même si cela est plus contraignant, cela permettra de dresser facilement un bilan des actions menées», expliquait Francine Heymonet. La responsable d'Air France soulignait par ailleurs le rôle de la compagnie Winair dans ce partenariat qui assure sa continuité jusqu'à Saint Barth.

Audit alarmant pour la CGSS de Guadeloupe

Un audit interne de la Caisse générale de Sécurité sociale (CGSS) de Guadeloupe mené en octobre 2009 par l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) dresse un tableau alarmant des recouvrements Urssaf de cette caisse, selon un rapport d'avril que s'est procuré l'AFP. Quatre ans après un premier audit, la mission d'octobre 2009 confirme "la non-maîtrise des fondamentaux du recouvrement" des cotisations sociales dans un département de 458.000 habitants, comptant 22,7% de chômeurs. "Taux de couverture immédiat trop faible, recouvrement non maîtrisé, stock très important de créances (1,2 milliard d'euros, dont une partie déjà prescrites), personnel sans réelle maîtrise des socles de base, état des fichiers dégradé, mauvaise utilisation des tableaux de bord et des outils de pilotage, insuffisante culture du résultat", résume la mission dans ce

rapport. Exemple d'inorganisation: "des courriers (en papier) non recensés et non suivis sont utilisés et circulent dans les services, sans garantie aucune ni de leur exploitation, ni des délais de traitement". "Durant l'audit sur place, des chèques et des courriers datant de 2007 ont été retrouvés", relève la mission, qui déplore la sous-utilisation de l'outil d'assistance aux tâches techniques et l'absence de veille technique et réglementaire. Quant aux NPAI ("N'habite pas à l'adresse indiquée", 1.692 courriers rien qu'en septembre 2009), leur "circuit de recherche n'est pas maîtrisé". La crise sociale de 2009 qui a secoué la Guadeloupe n'a rien arrangé, mais les stocks de cotisations sociales non recouvrées "étaient déjà préoccupants fin 2008", souligne la mission. Elle invite la Caisse dirigée depuis octobre 2005 par Henri Yacou à présenter "une réforme d'ensemble".

Selon l'audit, "au-delà de la dégradation des résultats du recouvrement, ces dysfonctionnements font peser sur l'organisme des risques d'inégalité de traitement des cotisants et des risques accrus d'erreurs de traitement, de prise de décisions arbitraires, voire de fraude". Un test sur des comptes en débit de plus de 100.000 euros a fait ressortir "des procédures de recouvrement s'allongeant parfois sur plusieurs années" et "le recours à un sous-traitant pour le traitement des «taxations d'office» alors que ce dernier figure parmi les gros débiteurs pour des périodes relativement récentes". L'audit relève qu'"en matière d'efficacité des contraintes, la CGSS de la Guadeloupe a des performances nettement inférieures aux autres CGSS", alors que sa politique de recouvrement "est essentiellement basée sur cette procédure".

Rabotage des niches fiscales

L'effort demandé à l'outre-mer disproportionné, selon le patronat d'outre-mer

La Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom) a contredit mardi la ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard (lire encadré), en estimant que le rabotage des niches fiscales imposé à l'outre-mer en 2011 n'était pas proportionné avec l'effort national. "Si les entreprises d'outre-mer peuvent comprendre ce souci de participation, elles rappellent cependant que leur effort ne devrait pas être disproportionné avec l'effort national. Or, tel n'est pas le cas dans l'actuel projet de loi de finances", écrit son patron, Guy Dupont, dans un communiqué. Pour l'énergie photovoltaïque, "en plus du rabotage de moitié du crédit d'impôt sur les particuliers applicable à l'ensemble de la France, l'outre-mer se voit privé complètement et de façon brutale de l'outil spécifique que constitue la défiscalisation pour les investissements productifs de ce secteur", relève la Fedom. La fédération professionnelle rappelle que "les énergies renouvelables ont été considérées comme une des premières priorités, tant dans le Grenelle de

l'environnement que dans la loi pour le développement économique des outre-mer (Lodeom) votée le 29 mai 2009 et par la voix du président de la République le 6 novembre dernier à l'occasion du conseil interministériel pour l'outre-mer (CIOM)". Selon la Fedom, "les entreprises ne comprennent donc pas que l'on arrête ainsi brusquement un développement rapide vers une véritable autonomie énergétique outre-mer, alors que quelques dispositions simples auraient suffi à bien cadrer cette expansion", comme "l'imposition d'un agrément pour tous les projets et le plafonnement du coût des investissements" par puissance installée. Pour le rabotage de l'aide fiscale aux autres secteurs d'investissement outre-mer, la Fedom propose que cette nouvelle restriction porte exclusivement sur la part de l'économie fiscale non rétrocedée aux exploitants. Selon M. Dupont, "au-delà de la compréhension dont semble faire preuve la ministre (Marie-Luce Penchard) à l'égard des arguments en faveur du déve-

loppement, il est maintenant indispensable que puisse s'exprimer avec force la position du monde économique et du monde politique, afin que soient révisées des dispositions du projet de loi de finances aussi incompréhensibles que contradictoires avec l'intérêt de l'outre-mer".

"Une très grande injustice", selon les CCI

Dans un communiqué de la Chambre de commerce et d'industrie de Martinique, Claude Pompière, Colette Koury et Jean-Paul Lepelletier, respectivement présidents des CCI de Martinique, Pointe-à-Pitre et de Guyane, ont quant à eux manifesté "leur désaccord" et "leur consternation suite à l'adoption par le conseil des ministres du projet de loi de finances pour 2011" qu'ils ont qualifié de "très grande injustice". "L'outre-mer est doublement pénalisé par rapport à l'Hexagone", selon les signataires. Le passage de la loi Girardin de 2003 à la loi de développement économique d'outre-mer s'est traduit, selon eux, par une diminution de 500 millions d'euros "et les nouvelles mesures préconisées dans la loi de finances 2011 affichent un retrait de l'ordre de 330 millions d'euros", ont-ils noté. Enfin, après avoir souligné les risques de désengagement des investisseurs en outre-mer et les conséquences pour la création d'entreprises et l'emploi, ils se disent prêts à mobiliser "les parlementaires de leurs régions, l'Interdom parlementaire, la commission des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour défendre leur vision du développement de l'outre-mer".

MARIE-LUCE PENCHARD: "L'OUTRE-MER NE PEUT SE SOUSTRAIRE DE L'EFFORT NATIONAL"

La ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard a justifié la remise en cause de certains avantages économiques à l'outre-mer, estimant que celui-ci "ne peut se soustraire de l'effort national", dans des entretiens publiés mardi par la presse de La Réunion. "L'effort demandé au plan national s'élève à 10 milliards d'euros. L'effort demandé à l'outre-mer est de 230 millions d'euros pour la niche concernant le photovoltaïque et 110 millions pour celle résultant du coup de rabot de 10%, soit 340 millions", a déclaré Mme Penchard au Quotidien de la Réunion et au Journal de l'île de la Réunion. "Cet effort me semble donc proportionné et juste" a-t-elle ajouté, mettant en garde contre des "postures politiques anxieuses qui auraient pour effet à terme de décourager les investisseurs". Selon la ministre, "la niche fiscale outre-mer reste attractive", la baisse de 10% ayant été appliquée également aux 22 niches nationales.

VOTRE CENTRALE D'ACHAT

SAFEL EXPO
BUREAU
DE VENTE

Votre **NEGOCIANT Professionnel** :
QUALITE, PRIX, DELAIS

Grâce à notre gestion logistique, à notre technique commerciale, nous empotons, expédions, livrons avec soin et rentabilité vos marchandises au port de Saint Barth, chaque semaine.

POUR LES ENTREPRISES DE GROS ŒUVRE,
MATÉRIEL de CHANTIER, ACIER, COFFRAGE, VRD, ADDUCTION, ASSAINISSEMENT
ADJUVANT, COLLE, CIMENT, OUTILLAGE, QUINCAILLERIE

**POUR LES ENTREPRISES PROFESSIONNELLES
ET POUR LES PARTICULIERS**
FOURNITURES DU SECOND ŒUVRE, SANITAIRE, ROBINETTERIE, CARRELAGES,
DALLAGES, MENUISERIES, PEINTURE, MEUBLES CUISINE, QUINCAILLERIE, FIXATION

Notre représentant commercial sur place,
Pascal GUMBS

SAFEL Expo Vente à Saint Barthélémy -
rue Victor HUGO à Gustavia - Tél.: 0590 29 24 67
email : safelsbh@orange.fr

SAFEL siège de direction : Zone du Grand Chemin - LOT 20 33370 YVRAC -
Tél.: 05 56 92 65 67 - Fax : 05 56 94 00 09
Votre **GESTIONNAIRE** commercial : **Christine COSTA**
email : c.costa.safel@wanadoo.fr

MARCHE U

Les avantages
haute fidélité de votre carte U

POINTS DOUBLÉS

sur tous les produits U

JEUDI 7 OCT.

Une carte de fidélité
qui permet de cumuler
des points transformables
en bons d'achats

Gratuite et immédiate,
elle vous attend
à l'accueil de votre magasin



Un maximum
d'occasions pour
obtenir des points !

A chaque passage
en caisse
1 point par tranche
d'achat de 3 euros

C. Commercial la Savane - St-Jean - Tél. : 05 90 27 68 16
Lundi au Jeudi : 8h - 13h & 15h - 20h - Vendredi & Samedi : 8h - 20h
et Dimanche : 9h - 13h & 16h - 19h

Championnat de Saint-Barth de Laser

14 laséristes pour la première régates



Renseignement au SBYC : Tel 0590.27.70.41 ou par mail à sbyc@wanadoo.fr

Erratum : Dans l'article sur championnat du monde de Laser 2010 diffusé dans les colonnes du Journal de Saint-Barth N° 895, il fallait lire que Benoît Meesmaecker se classait au général final 17^e sur 82 participants dans la catégorie Master. Bravo encore au champion local.

CLASSEMENT

- 1er Benoît Meesmaecker; 2 Markku Härmälä; 3^e Joël Gréaux (Pompidou); 4^e Christophe Turbé; 5^e François de Corlieu; 6^e Michel Magras; 7^e Jean-Noël Lédée; 8^e Jean Dumont; 9^e Jean-Marc Lefranc; 10^e David Dorvila ; 11^e Ollo Louis ; 12^e Thomas Gréaux; 13^e Kevin Gréaux ; 14^e Loan Gilbert.

Samedi 2 octobre se déroulait la première régates du championnat de Saint-Barth 2010-2011 de laser organisé par le Saint-Barth Yacht Club.

Les conditions de vent étaient quasi nulles pour la première des trois manches, qui se tenaient sur le plan d'eau au large de Public et Corossol. Les deux autres manches se révélaient un peu plus ventilées, mais tout de même tout juste suffisantes pour les régatiers.

A l'issue de cette première journée, ce sont les favoris de la discipline qui s'imposaient : Benoît Meesmaecker, tenant du titre et Markku Härmälä, second du championnat 2009-2010, toujours bien placé sur la ligne de départ et jamais en défaut de vitesse et de sens tactique. Joël Gréaux, très rapide dans ces conditions de vent et de mer

plate, complétait le podium du jour. Christophe Turbé prenait la 4^e place avec le regret d'avoir laissé filer la victoire lors de la première manche. Bien devant, Christophe n'a en effet pas réalisé que le parcours avait été judicieusement raccourci par décision unanime du comité de course. Quand il s'apercevait de son erreur, Benoît et Markku étaient déjà passés devant. Dommage pour lui !

Quatorze concurrents participaient avec enthousiasme à cette ouverture du championnat 2010/2011, preuve que la régates se porte bien à Saint-Barthélemy. Il est prévu qu'une vingtaine de bateaux s'aligneront dans les prochaines épreuves avec la participation de régatiers de Saint-Martin.

Prochaine régates le 6 novembre avec, sur l'eau, les Lasers, RS FEVA et Optimist.

9^e édition du Tropical Shipping Duathlon

Stéphane Lenoir, 1^{er} en individuel !

Organisée par la boutique de sport Tri-Sport de Sint-Maarten, la 9^e édition du Tropical Shipping Duathlon se tenait dimanche 3 octobre dans les deux parties de l'île de Saint Martin. Cette compétition qui allie 5 km de course à pied, 20 km de vélo et 2,5 km de course à pied pouvait se courir en individuel ou en relais. Une soixantaine d'athlètes s'étaient inscrits dont cinq en provenance du Saint-Barth Triathlon : Jean-Marc Outil, Gilles Arnaud, Gilles Reynal, Miguel Ygonin et Stéphane Lenoir qui couraient tous en individuel.

Bonne performance de nos triathlètes et notamment de Stéphane Lenoir qui remportait haut la main l'édition 2010 de ce Duathlon, malgré une chute en vélo. Les autres triathlètes de Saint-Barth ne

déméritaient pas qui finissaient à la sixième place pour Jean Marc, à la 10^e pour Gilles Reynal, à la 17^e pour Gilles Arnaud et la 27^e pour Miguel.

Compétitions à venir

Jean-Marc Outil, Hugo Munoz et Patrick Jannotta participeront à l'Iron Man 70,3 le 30 octobre à Miami, suivi, un mois plus tard, de la première édition du Saint-Barth Triathlon (26 - 28 novembre).

Le Saint-Barth Triathlon qui organise l'événement recherche des bénévoles et des sponsors. Vous pouvez contacter Jean-Marc à la piscine au 0590. 27.60.96 ou Hugo au 0690.71.89.12. Plus d'informations sur ce 1er triathlon de Saint-Barth dans une prochaine édition.

3^e édition de la Saint-Barth Cata Cup

43 équipages inscrits

La 3^e édition de la Saint-Barth Cata Cup se déroulera du 18 au 20 novembre prochain dans les eaux de Saint-Barth. Reconnue par la classe F18, en moins de 3 ans, la Saint-Barth Cata Cup est devenue l'incontournable régates de la classe aux Caraïbes. Passée de 14 équipages lors de la première édition, à 35 la seconde, la course se disputera cette année à guichet fermé avec quarante-trois équipages inscrits et confirmés début octobre. Des équipages venant d'horizon lointains -France, Belgique, Italie, Finlande, Hollande, Pologne, Hollande, Suède, Suisse- et régionaux -

Puerto-Rico, mais aussi Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique et Saint-Barth- parmi lesquels figurent des marins de renom, tels Olivier Backès, champion du Monde de F18 en 2010 ; Emmanuel Boulogne, champion du Monde de F18 en 2003 ; Jean-Christophe Mourmiac, champion du Monde Hobbie Cat Tiger en 2006 ou encore Yvon Bourgnon, toujours en quête de nouveau défi. Pour en savoir plus sur la Saint-Barth Cata Cup vous visiter le site en tapant www.sbarthcatacup.com et lire une prochaine édition du Journal de Saint Barth.

Nouveaux cours au Studio Atmosphère

Après une formation tournée vers le Pilates et la danse réalisée à San Francisco, Laetitia du studio Atmosphère revient chargée en énergie positive. Pour la rentrée, elle propose trois nouveaux ateliers dans les locaux de la rue Jeanne d'Arc, redynamisés pour la saison. Au programme, «Yoga Vinyasa», «Art & Motion» et «Exhale».



□ Le **Yoga Vinyasa** est un yoga progressif et dynamique adapté aux débutants et aux intermédiaires. C'est une technique basée sur la respiration, la méditation et la relaxation. Les cours ont lieu deux fois par semaine : le lundi à 13h30 et le mercredi matin à 8h. Ils sont animés par Nanda, nouveau professeur de Yoga.
□ «**Art & Motion**»: ce cours «Fun, spécial Ladies» est divisé en plusieurs parties. Pilates yoga et danse s'y

mélangent pour assurer un étirement et un renforcement musculaire maximum. Cours le jeudi à 8h et 19h30.

□ «**Exhale**» : Cours de relaxation et de respiration. Il n'est pas demandé d'effort musculaire. Le travail est basé sur le relâchement du corps et l'ouverture du diaphragme. Ce cours est dispensé le mardi à 17h30 et le jeudi à 13h30

- Le samedi, à la suite du suc-

cès rencontré lors du dernier Summer Camp, la «Matinée bien-être» est maintenue. Au programme, 1h30 de marche (de 7h à 8h30) suivie par un cours d'aquagym.

En plus de ces nouveautés, le Studio Atmosphère propose également des cours de Pilates (renforcement musculaire profond utilisant la respiration), de «Bike» (vélo indoor) pour un travail cardio vasculaire en musique, stretching et «Bosu», un cours d'endurance musculaire pour une meilleure forme abdos, fessiers-cuisses. L'ensemble est proposé en cours collectifs, semi-privés ou privés.

Studio Atmosphère, rue Jeanne d'Arc à Gustavia, 2^e étage. Infos et inscriptions 0590 27 93 21 ou mail atmosphere-sbh@orange.fr

Communiqués

SURF

Le Reeper Surf Club débutera ses cours samedi 9 octobre à 8h. L'inscription pour la saison 2010/2011 comportera l'adhésion à l'Ajoe, la licence, les cours du trimestre. Un certificat médical de non contre indication à la pratique du surf est obligatoire.

VOILE

Programme des entraînements au Saint-Barth Yacht Club.
- Optimist débutant : mercredi et samedi de 9h à 11h30.
- Optimist perfectionnement : samedi de 14 à 16h.
- Optimist compétition : mercredi et samedi de 14 à 17h.
- Laser 4.7 : samedi de 14 à 17h (mise à disposition du matériel et navigation avec les masters).
Pour tous renseignements, contactez le SBYC au 0590.27.70.41 ou Jean-Paul au 0690.59.03.58.

VOLLEY-BALL

• Pour tous les mordus du volley-ball loisirs et compétitions, les entraînements de l'ASCCO se déroulent tous les jeudis de 18h30 à 20h30 au Collège Mireille Choisy.
• Les entraînements avec le Saint-Barth Volley-Ball club se déroulent tous les vendredis de 18h30 à 20h30 au collège Mireille Choisy. Renseignements complémentaires au 0690.62.90.18.

TO GO OR NOT TO GO

chez *Dom*

le wok FUSION FOOD

OUVERT EN OCTOBRE

A EMPORTER / SUR PLACE

Tous les soirs à partir de 19h

Route de Saline - Lorient - Fermé le jeudi

05 90 27 52 52

TRIPK FM

« Ce nous zot même »

97,5 MHz

TÉL. : 05 90 87 13 68 - FAX : 05 67 67 01 23

SERVICE COMMERCIAL 06 90 49 15 74

SERVICE RÉDACTION : 06 90 77 85 15

Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75

SUN FM 106.9 FM 99.1 FM

ENJOY ST BARTH

sunfm.music@orange.fr

BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy

LA SEMAINE

5h00 - 9h00 : Le réveil matin

avec l'horoscope de CHRISTIE en EXCLUSIVITÉ

9h - 19h : BEST HITS / 80's / 90's & nouveautés

19h - 20h : SUNSET MUSIC / Lounge Hits

AVIS D'ANNONCES LEGALES

MARCHÉS PUBLICS

ARRETE N° 2010-137 P

**PRESCRIVANT L'OUVERTURE
D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET
DE MODIFICATION
D'INSTALLATIONS AU NIVEAU
DU DEPOT D'HYDROCARBURE
DE LA SOCIETE RUBIS A PUBLIC**

VU le Code de l'environnement de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY

VU le Code de l'urbanisme de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY;

VU le Code de procédure pénale ;

VU le Code de la construction et de l'habitation, notamment son article 111-4 ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des assurances

VU le Code de l'expropriation, et notamment son article L 11-1 ;

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment ses articles 40-1 à 40-7 issus de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 ;

VU la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles à l'Outre-Mer ;

VU le projet de construction de dépôts d'hydrocarbure porté par la société RUBIS et transmis pour être soumis à enquête publique ;

VU la décision en date du 14 septembre 2010, par laquelle le Président du Tribunal Administratif de Basse-Terre, a désigné Monsieur Fred BELLONY, en qualité de commissaire-enquêteur pour la conduite de l'enquête publique sur le territoire de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY, pour le compte de la société RUBIS

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Une enquête publique d'un mois sera ouverte du 26 octobre 2010 au 25 novembre 2010 à la Collectivité de SAINT BARTHELEMY relative au projet de construction de dépôts d'hydrocarbure, dans la zone industrielle à Public pour le compte de la société RUBIS

ARTICLE 2 :

Est désigné par le Tribunal Administratif : Monsieur Fred BELLONY en qualité de commissaire-enquêteur pour conduire l'enquête publique ;
La Collectivité est désignée siège de l'enquête.

ARTICLE 3 :

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et tenus à la disposition du public, aux heures d'ouverture des bureaux, à la Collectivité de SAINT BARTHELEMY du 26 octobre 2010 au 25 novembre 2010.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier aux heures habituelles d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur. Les correspondances devront parvenir à la Collectivité, pour le 25 novembre 2010 date de clôture de l'enquête. Le 26 octobre 2010 à l'ouverture des bureaux, le Président du Conseil Territorial ouvrira, cotera et paraphera le registre d'enquête pour le mettre à la disposition du public.

Monsieur Fred BELLONY commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la Collectivité de SAINT BARTHELEMY les :
Mardi 26 octobre 2010 de 10H à 12H et de 15H à 17H

Mercredi 27 octobre 2010 de 9H à 12H
Jeudi 28 octobre 2010 de 9H30 à 11H30 et de 14H30 à 16H30

Vendredi 29 octobre 2010 de 8H30 à 12H

ARTICLE 4 :

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, un avis portant à la connaissance du public les prescriptions contenues dans le présent arrêté sera publié par voie d'affichage au public, affiché à la Collectivité et dans tous les lieux publics appropriés de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY.

L'accomplissement de ces formalités sera attesté par un certificat établi par le Président du Conseil Territorial de SAINT BARTHELEMY et joint au dossier par le commissaire enquêteur.

Par ailleurs, cet avis d'enquête sera inséré, quinze jours au moins avant le début de l'enquête dans deux journaux locaux (le Journal de SAINT BARTHELEMY, le France-Antilles et le Pélican). Un communiqué sera également diffusé sur les ondes de Radio St Barth. Ces mesures de publicité, sur le plan financier, sont à la charge de la société RUBIS ;

ARTICLE 5 :

A l'expiration du délai fixé à l'article 1 du présent arrêté, le registre d'enquête sera clos et signé par le Président du Conseil Territorial puis adressé au commissaire enquêteur dans les vingt quatre heures accompagné du dossier.

Le commissaire enquêteur examinera les observations consignées ou annexées et entendra toute personne qu'il paraîtra utile de consulter.

Dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire-enqu-

teur transmettra au Président de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY son rapport et ses conclusions motivées accompagnés de l'ensemble des pièces du dossier.

ARTICLE 6 :

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront rendus publics conformément aux dispositions prévues dans le code de l'environnement.

ARTICLE 7 :

Le directeur général des services de la Collectivité SAINT BARTHELEMY, le directeur de cabinet, le président de la Collectivité, le directeur des services techniques et le commissaire-enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la collectivité.

SAINT BARTHELEMY,
le 23 septembre 2010

Le Président de la Collectivité
Bruno MAGRAS

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE MODIFICATION

REDUCTION DE CAPITAL

La SARL REFERENCE CONSEIL ayant pour sigle «LRC» immatriculée au registre du commerce sous le numéro 434 706 222 dont le siège social est situé le Réduit à Gustavia-97133 ST Barthélemy .

Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 25 Août 2006 a modifié le capital de la société comme suit :

Ancien capital : 7622,45 euros
Nouveau capital : 7500,00 euros
Pour avis,
Le gérant



Si vous voulez aider ces sœurs à reconstruire leur école,

rejoignez **BKMH**



PARTICIPEZ BÉNÉVOLEMENT AU CHANTIER ou FAITES UN DON.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR CETTE FORMIDABLE ACTION, bkmh@gmx.fr ou 0690 50 53 86



A SAINT BARTH JUSQU'AU 12 OCTOBRE



Madelyne *Medium Don Naturel*

**DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
AMOUR, FAMILLE...
SPÉCIALISTE DES AFFAIRES
Prévision pour douze mois et plus
SUR RENDEZ-VOUS - TEL. : 0690 54 99 48**

lettre de motivation + CV - à
emploi@stbarthservices.com
ou fax 0590.27.56.81

**Immobilier
Demandes**

895-Couple Allemand /
Canadien, recherche à louer
ou à acheter une maison
retiré du secteur riverain.
Ecrire par email au journal qui
transmettra
avigaeljsb@wanadoo.fr

**Demandes
de locations**

895- URGENT - Professeur
des écoles recherche appa-
rtement ou maison Tél. : 06
90 54 95 72

**Apts et Maisons
à louer**

897- Famille sérieuse habitant
St Martin accueille étudiant(e)
dans grande maison vue mer.
Chambre + sdb + ac dispo.,
repas et trajets possibles, 550
euros /mois. Rens auprès de
Anne 06 90 22 41 32

895-Locaux au 1er étage
pour prof de santé ou profes-
sions similaires. Bail de 6 ans
Dispo.immédiatement. Grand
parking. Loyer 2200 euros.
WC, douche. Salle d'attente à
partager. Christophe Sachot
au 0590 520 982.

895- A louer villa meublée 2
ch, 2 sdb, salon, cuisine, mez-
zanine, piscine et jardin. Vue
sur le lagon Grand Cul de
Sac. Idéal pour famille. Loyer
3000 euros + Eau + EDF. Tél.
: 06 90 40 90 38

888-Loue garage pour
stockage à Gustavia -
600 /mois. Agence Ici et Là
0590 27 78 78

Terrains

897-Vds terrain avec permis
de construire accordée en
cours de validité, vue mer
panoramique. Baie de St
Jean. Prix 1Million d'Euros.
Tél. : 06 19 12 37 64 jusqu'à
15h.

**Immobilier
Vente**

Maison à vendre à St Martin
dans résidence sécurisée,
proche hôpital et lycée. Vue
dégagée. 3 ch. 2 sdb. Cuisine
entièrement équipée. Citerne.
Parking privé. Jardin. Terras-
ses. 300000 euros. Tél: 06



A céder, ce bail commercial
de 40 m2 situé sur Gustavia à
un prix très attractif. Très
bonne opportunité pour
ouvrir une boutique de prêt à
porter et accessoires ;
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty
: 0590 29 75 05



A vendre, charmante villa de
6 chambres récemment réno-
vée située sur les hauteurs de
St Jean. Elle est composée
de trois bâtiments sur trois
niveaux ce qui la rend idéale
pour la location annuelle ;
St. Barth Properties

Sotheby's International Realty
: 0590 29 75 05



A vendre, terrain avec vue
spectaculaire situé à Dévé
avec permis de construire
pour une villa de 4 chambres
avec piscine ;
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty
: 0590 29 75 05

Occasions d'affaires

892- A vendre bail commer-
cial 3/6/9 à Saint Jean -
39m2, vue mer, parking, ter-
rasse Tél. : 05 90 29 10 82

900-Diverses entreprises sont
à reprendre sur St-Barth, pour
plus de renseignements,
veuillez contacter Christophe

Sachot
christophe.sachot@cimm-
immobilier.fr

894-Local commercial de
35m2 à louer à Anse des
Cayes, adapté à la coiffure,
mais poss. d'aménagement
pour autre activité commer-
ciale. Demandez Frédérique
au 0690 59 04 19.

895-A louer bar restaurant
dans hôtel en partie hollan-
daise de Saint Martin. Mobi-
lier & acc. de restaurant ainsi
qu'équipement & accessoires
de cuisine inclus. Pour infor-
mation Tel. : 09 70 44 00 23

897- A céder droit au bail -
très bel emplacement - centre
commercial Marché U -
100.000 euros à déb. - Tél. :
06 90 36 03 30

Automobiles

896- AV Grand Vitara bâché
2000 - BEG - Pot échappe-
ment neuf -CT OK - Prix 3500
euros Tél. : 06 90 50 34 18

Bonnes affaires

AV longboard 9' en balsa,
magnifique pièces faite main,
servie une fois. 800 euros
0690 58 79 12

897- AV matelas état neuf -
160 x 200 - confort ferme -
Mousse à mémoire de forme
haute densité - Prix 500 euros
- Tél. : 06 90 419 419

897- AV canapé 2 places
Bois & Joncs avec coussins
écrus, Neuf sous emballage -
Valeur 690 euros Vendu 450
euros - Tél. : 06 90 419 419



901- A louer pour la saison
ou à l'année licence IV. (800
euros par mois). Contactez le
01 64 45 82 19

Offres d'emplois

897- Le Wok cherche cuisin-
ier Tél. : 0690 49 84 33

897-Hôtel Eden Rock recher-
che Femmes de Chambres,
Lingères, et Equipiers pour la
saison 2010/2011 - Merci de
vous présenter au Bureau
Côté Cup's.

896-St Barth Services recher-
che pour un CDD de 6 mois
à partir 1er nov. Chargé de
clientèle - Vous serez chargé
du dép. yacht et conciergerie.
Vos taches : accueils, suivis
de dossiers, facturation rela-
tion clients et fournisseurs.
Vous travaillerez sur un sup-
port informatique et devrez
rép. aux besoins de la clien-
tèle. Le sens commercial est
impératif. Sens de l'organisa-
tion -disponibilité- langues
anglais très bon niveau - per-
mis B exigée - Faire parvenir

**The Best Selection
of Villas in St Barth**



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com

Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 - Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg - Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

**St. Barth
Properties**

**Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY**



Artfully uniting extraordinary properties
with extraordinary lives.

Le réseau mondial des Propriétés
d'exception

Gustavia Harbor, St. Barthélemy
0590 29 75 05

www.sothebysrealty-stbarth.com
sales.stbarth@sothebysrealty.com

Caraïbes Enseigne

Impressions Numériques
Découpe Vinyl
Gravures Laser
06 90 41 95 96

Reproduction de tableaux
et de photos
Encadrements sur mesure
06 90 39 84 44

SG Communications

Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire

B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	15 ou 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

STORES DECOR

STORES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS,
TOILE SUR MESURE

Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

Fixit

Prestataire de Services Informatiques

Diagnostic & Solutions

DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE HENRI GREAU

ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR

COLOMBIER TÉL : 05 90 27 77 67

GARAGE RAYMOND LÉDÉE

REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDDI

OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TÉL : 05 90 27 89 14

ACS PVC

Fabriqué à St Barth
MENUISERIE EN PVC

06 90 61 83 88 - acsplexis@wanadoo.fr

MENUISERIE SUR MESURE

AMEUBLEMENT
ESCALIER
CUISINE

ÉTUDE PERSONNALISÉE GRATUITE

MARIGOT - 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

CARAIBE SECURITY

INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES

VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION

TÉL : 05 90 27 53 89 - CELL : 06 90 61 17 19

CHANGE CARAIBES

IMMEUBLE LE COLIBRI

AGENT AGRÉÉ WESTERN UNION

GUSTAVIA (derrière la capitainerie)

TÉL : 05 90 27 57 57

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Kypriotis Patrice	05.90.51.16.59
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophthalmologistes:	
Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	05.90.51.10.90
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Bovero Magali	Cell. : 06.90.40.80.23
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.	05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55
Benoit Hélène	06.90.62.28.29
Briscaudieu Christophe	06.90.41.88.27
Cardon Isabelle	06.90.48.63.69
Dechavanne Véronique	06.90.62.90.10
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.71.83.63
Melinand Cécile	06.90.59.81.67
Meyer Marie-Jo	06.90.37.27.42
Rillot Brigitte	06.90.73.93.94
Masseur-Kinésithérapeutes :	05.90.27.72.49
André Sandrine	06.90.49.87.29
Bertin Guylène	05.90.87.20.09
Daniel Arnaud Marie	05.90.27.81.32
Dumergue Cyril	06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric	05.90.27.67.86
Jourdan Véronique	05.90.27.67.86
Klein Gérard	05.90.29.72.42
Maingard Bernadette	06.90.64.87.40
Marchesseau Christophe	05.90.27.81.32
Sorrentino Jean Christophe	05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric	06.90.71.53.57
Wormser Nicolas	05.90.27.76.37

Orthophoniste : Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe : Minguy Benoit	06.90.71.36.15
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Chard-Hutchinson Aline	06.90.71.05.31
Psychothérapeute M.Laure Penot	05.90.52.00.55
Laetitia Santarelli	06.90.41.82.73

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House	05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Lhermitte Julie	05.90.27.89.72
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

Sudoku Star

Solution du précédent numéro

6	7	8	2	1	3	9	4	5
4	1	2	6	5	9	8	3	7
9	5	3	7	8	4	6	2	1
3	6	9	5	4	1	7	8	2
2	4	5	8	6	7	1	9	3
7	8	1	3	9	2	5	6	4
1	3	6	4	7	8	2	5	9
5	9	4	1	2	6	3	7	8
8	2	7	9	3	5	4	1	6

Vous êtes ARTISAN

Référez-vous dans cette page

À UN PRIX TOUT DOUX

Contactez nous au

05 90 27 65 19

Sudoku Star

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !

Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

9			6	8				
			9			8	1	
					2			6
6		2	4					
	4			9			8	
					5	2		4
1			8					
	2	7			6			
				4	3			1

www.sudokustar.fr

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy cedex

ISSN : 1254-0110 Tél: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

journalsbh@wanadoo.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise

Gérante et dir. de la publication : Avigaël Haddad

Rédactrice en chef : Pierrette Guiraute

Rédaction : Rosemond Gréaux

Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad

Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal interdites sans notre autorisation écrite.

Retrouvez votre hebdomadaire sur

www.journaldesaintbarth.com



PROMOS

du 04 au 17 octobre 2010

LES ÉPICIERS DE
VOS QUARTIERS



Huile Isio4
bouteille 1 litre
3,70€
au lieu de
4,94€

Thon Starkist
à l'huile ou à l'eau
0,90€
/boîte
au lieu de
1,10€

offre valable dans la limite des stocks disponibles

jusqu'au 24 novembre 2010

avec Orange, vous pouvez tester avant de vous décider



En rejoignant Orange, vous bénéficiez du forfait supérieur quel que soit le forfait choisi⁽¹⁾ pendant 2 mois.
Par exemple, vous profitez du forfait max 4h au prix du forfait max 3h.



Samsung U600+
49€⁽²⁾
3G+
clavier coulissant
appareil photo 3,2Mpx

(1) Offre valable pour toute nouvelle souscription à un forfait préf. 2h et +, jeune et Xtram 4h et + et max 3h et +, d'une durée d'engagement de 12 mois. Au-delà des 2 mois, le forfait est facturé selon les tarifs de l'offre mobile Orange en vigueur. (2) Prix public conseillé pour toute nouvelle souscription du 30 septembre au 24 novembre 2010 à un forfait 4h et plus d'une durée d'engagement de 12 mois.

